Annex 3: Reporting table on national Europe 2020 targets and key commitments for the next 12 months

Progress on implementation	List of measures and their state of play that were implemented	The estimated impacts of the measures
in response to the commitment (qualitative and/or quantitative) (1) National 2020 headline targets		
National 2020 employment target 71,5% pour 2015 73% pour 2020	1. Réforme de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) : modernisation du système informatique, agences régionales.	Augmenter l'efficacité de la gestion des demandes et offres d'emploi et suivi plus individualisé des demandeurs d'emploi.
	2. Mise en place de l'Observatoire du marché de l'emploi : création d'un tableau de bord sur l'emploi et d'une base de données.	Optimiser les connaissances du fonctionnement du marché de l'emploi.
	3. Projet de loi en faveur de la politique des âges en cours d'élaboration.	Accroître l'apprentissage tout au long de la vie.
	4. Projet de loi portant réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises.	Renforcement qualitatif du dialogue social.
	5. Mesures fit4job (4 projets – fit4financial markets, fit4génie civil, fit4job seniors, fit4commerce).	Encadrement proactif et étroit des personnes qui ont perdu leur emploi dans le secteur en question. Budget 2012-2013 : environ 4 millions d'euros.
	6. Mesures mises en place dans le cadre de la recommandation par pays n°4 adressée en juillet 2012 au Luxembourg : plan d'action en faveur des jeunes, création de la Maison de l'orientation,	Renforcer l'employabilité des jeunes, notamment à travers la formation et l'orientation.
	modifications concernant le Contrat d'Appui-Emploi (CAE) et le Contrat d'Initiation à l'Emploi (CIE), formation spécifiquement adaptée à ces jeunes ayant un niveau de formation très faible, projet « coup de pouce », projet « formations pour jeunes engagés sous un contrat d'appui-emploi », ateliers de sensibilisation de l'ADEM, création de l'École de la 2ème chance.	(cfr. recommandation par pays n°4)
	7. Projet de loi pour transposer la directive 2010/18/UE	Rendre le congé parental plus attractif pour les hommes.
	8. Mise en œuvre du Plan d'action national d'égalité des femmes et des hommes	Renforcer l'égalité des femmes et des hommes.

	9. Loi réformant le système des retraites.	Accroître le taux de participation des travailleurs âgés.
	10. Le gouvernement a décidé de supprimer la pré-retraite solidarité.	Accroître le taux de participation des travailleurs âgés.
	11. Elaboration d'un avant-projet de loi portant introduction d'un paquet de mesures en matière de politique des âges (secteur privé).	Accroître le taux de participation des travailleurs âgés.
	12. Gestion de la pyramide d'âge dans la Fonction publique à travers un plan d'action (4 action spécifiques).	Accroître le taux d'activité des agents publics âgés et diminution du budget des pensions.
	13. Projet de loi portant sur une modification du système de reclassement externe.	Assurer un meilleur suivi en vue d'une réinsertion adaptée à la situation des demandeurs d'emplois concernés.
National 2020 R&D target 2,0% pour 2015 2,3-2,6% pour 2020 (dont 0,7-0,8% pour le secteur public et 1,5-1,9% pour le secteur privé)	1. Projet de loi modifiant le Fonds national de la recherche (FNR).	Mise à jour des missions du FNR, redéfinition du cadre des organismes éligibles à l'intervention du FNR, amélioration de la gouvernance, introduction d'aides à la formation-recherche dites collectives.
1,9% pour le secteur prive)	2. Projet de loi ayant pour objet l'organisation des centres de recherche publics et portant création des centres de recherche publics LIST, Santé et CEPS.	Définition du statut des CRP, définition des missions des CRP, définition des organes et de la gouvernance des CRP, définition du statut du personnel des CRP.
		Regroupement des CRP-Henri Tudor et Gabriel Lippmann et intégration de la IBBL dans le CRP- Santé.
	3. Deuxième contrat d'établissement 2010-2013 avec l'Université du Luxembourg / Contrats de performance 2011-2013 avec les CRP, le CEPS, le FNR et Luxinnovation.	Suivi de la performance
	4. Programme CORE et INTER 2008-2013 du FNR	Concentration de l'effort national en matière de R&D sur un nombre limité de domaines prioritaires.
	5. Programme des aides à la formation-recherche (AFR) 2008-2013 du FNR.	Soutien des chercheurs en doctorat et post-doctorat.
	6. Programme ATTRACT 2008-2013 du FNR.	Financement

	7. Mise en œuvre d'un programme-pilote dénommé OPEN.	Soutien des projets de recherche d'excellente qualité scientifique en-dehors de priorités de CORE.
	8. Actions de sensibilisation (séminaires territoriaux, sensibilisation des PME, propriété intellectuelle, etc).	Sensibiliser les agents économiques à la recherche et l'innovation.
	9. Forum Business meets reserach.	Favoriser les échanges entre les chercheurs et les entreprises (<i>networking</i>).
	10. Promotion de la recherche (magazine FOCUS).	Promouvoir la recherche au Luxembourg.
	11. Initiative « Luxembourg cluster initiative ».	Rassembler les ressources et moyens pour atteindre une masse critique et accélérer les transferts de connaissances.
	12. Loi du 5 juin 2009 de promotion de la RDI et loi du 18 février 2010 relative à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.	Inciter les efforts de RDI sur toute la chaîne de l'innovation.
	13. Incitation et encadrement à la participation des entreprises luxembourgeoises aux programmes et initiatives internationaux (7 ^{ième} PCRD, CIP, ESA, etc).	Augmenter le taux de réussite de participation.
GHG emission reduction target	Premier plan d'action de réduction des émissions de CO2	Réduire les émissions de GES.
-20% en 2020 (par rapport à 2005)	2. Deuxième plan d'action de réduction des émissions de CO2	Réduire les émissions de GES.
	3. Régime d'aide financière pour les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans le domaine du logement (PRIMe House)	Augmenter les exigences en matière de performance énergétique pour les nouveaux bâtiments d'habitation et réduire les émissions de CO2.
	4. Prolongation et réorganisation des aides financières pour voitures économes d'une année supplémentaire pour voitures électriques pures et hybrides chargeables de l'extérieur.	Développer la mobilité électrique et réduire les émissions de CO2.
	5. Pacte Climat avec les communes.	Réduire les émissions de GES et la facture énergétique sur les territoires communaux et stimuler les investissements locaux et régionaux.

	6. Promotion de l'utilisation du transport public et de la mobilité douce (stratégie MoDu).	Développer une infrastructure de transport public efficiente en vue de réduire les émissions de CO2, en diminuant le transport individuel.
	7. Développement d'un tram dans la capitale (Ville de Luxembourg).	Développer un transport public efficient qui tient compte du développement économique et démographique de la capitale et du pays.
	8. Mise en place du Plan sectoriel Transport.	Donner un cadre réglementaire aux mesures de la stratégie MoDu en vue de la réservation de corridors pour les infrastructures de rails et de route, de la promotion de la mobilité douce, et de la gestion des emplacements de parking dans les zones urbaines.
Renewable energy target 5,45% en moyenne pour 2015/2016 11% pour 2020	1. Règlement grand-ducal instaurant un mécanisme de soutien aux installations de production de biogaz injectant du biogaz dans les réseaux de gaz naturel à Luxembourg (décembre 2011).	Augmenter la part des installations de production de biogaz.
	2. Règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation (mai 2012)	Renforcer les exigences en matière de performance énergétique dans le domaine des bâtiments d'habitation neufs et des extensions de bâtiments d'habitation existants.
	3. Projet de règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments fonctionnels (2013)	Renforcer les exigences en matière de performance énergétique dans le domaine des bâtiments fonctionnels.
	4. Avant-projet de règlement grand-ducal sur la hauteur et de la structure des tarifs d'injection relatif à la production d'électricité basée sur les ressources d'énergie renouvelables.	Accroître la production d'électricité basée sur les ressources d'énergie renouvelables.
	5. Règlement grand-ducal fixant les critères de durabilité pour les biocarburants et bioliquides (février 2011)	Réglementer le mélange de biocarburants dans les carburants mis à la consommation au niveau national.
	6. Loi relative à l'organisation du marché de l'électricité (août 2012) en rapport avec l'électromobilité au Luxembourg.	Contribuer à développer à l'électromobilité au Luxembourg.
	7. Recours aux mécanismes de coopération.	Accroître les énergies renouvelables dans l'UE.
National energy efficiency target 14,06% pour 2016	1. Règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation (mai 2012) – obligation de publication	Renforcer les exigences en matière de performance énergétique dans le domaine des bâtiments

Les objectifs pour 2020 sont repris à la	d'information sur la performance énergétique lors de la	d'habitation neufs et des extensions de bâtiments
directive 2012/27/UE du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique. Le	location/vente des bâtiments.	d'habitation existants.
Luxembourg a entamé les travaux de transposition et est en train d'analyser les différents aspects de la mise en place d'un mécanisme d'obligation en matière d'efficacité énergétique.	2. Etablissement d'un plan national visant à accroître le nombre de bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle.	Accroître la performance énergétique des bâtiments.
	3. Règlement grand-ducal relatif à la production d'électricité basée sur la cogénération à haut rendement (décembre 2012).	Favoriser davantage le développement de la cogénération à base d'énergies renouvelables prioritairement par rapport de la cogénération basée sur des sources d'énergies fossiles.
	4. Accord volontaire avec le secteur industriel 2011-2016	Amélioration de l'efficacité énergétique et de la mise en œuvre des sources d'énergie nouvelles ou renouvelables dans les entreprises adhérentes du secteur industriel.
	5. Loi portant introduction de systèmes intelligents de mesure (août 2012).	Définir un cadre et un calendrier pour le déploiement d'une infrastructure nationale commune et interopérable de comptage intelligent.
National early school leaving target Durablement moins de 10% en 2020 L'objectif sera révisé en 2015 si jamais le taux de décrochage se stabilisait en dessous des 10%.	1. Projet de loi sur la réforme de l'enseignement secondaire (avril 2013)	Assurer un meilleur encadrement, une orientation plus pertinente dans les classes inférieures, une vaste culture générale, une spécialisation progressive avec plus de choix dans les classes supérieures, des responsabilités mieux définies et des procédures précisées pour l'organisation des lycées.
	2. Nouvelles procédures d'orientation pour le passage de l'enseignement fondamental vers les classes inférieures de l'enseignement secondaire.	Renforcer l'implication active des parents et améliorer la transparence de la prise de décision.
	3. Réforme de la formation professionnelle.	Faire correspondre les qualifications à la demande du marché de l'emploi.
	4. Création de la Maison de l'orientation (septembre 2012).	Accompagnement de la phase de transition entre école et emploi, et suivi systématique des jeunes décrocheurs scolaires.
	5. Augmentation des capacités de l'Ecole de la 2 ^{ème} chance (loi votée en avril 2009)	Permettre à davantage de décrocheurs scolaires d'acquérir un niveau scolaire supérieur

		respectivement consolider leurs connaissances et
National target for tertiary education Veiller à ce qu'à l'aube 2020, 66% de la population active âgée entre 30 et 34 ans ait	1. Aide financière pour études supérieures.	compétences certifiées dans les bulletins antérieurs. Permettre à chaque étudiant, quelle que soit son appartenance socio-économique, à poursuivre des études d'enseignement supérieur.
bénéficié d'une formation relevant de l'enseignement supérieur et soit détenteur d'un diplôme de ce dernier	2. Etoffer l'offre de formation du type cycle court à finalité professionnelle « Brevet de technicien supérieur ».	Accroître l'offre et le nombre d'étudiants dans le cycle court à finalité professionnelle.
	3. Investissements dans le fonctionnement et l'infrastructure de l'Université du Luxembourg.	Développer l'Université du Luxembourg.
National poverty target Réduire le nombre de personnes menacées par la pauvreté ou d'exclusion sociale de 6.000 personnes à l'horizon 2020.	Continuation de la politique de l'offre de structures d'accueil socio-éducatif pour enfants	Augmenter le taux d'emploi des femmes et des familles monoparentales ; Briser le cercle de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté ; Favoriser l'inclusion sociale et la cohésion sociale dans la société multiculturelle
	2. Sensibilisation des parents bénéficiaires du RMG en vue de l'utilisation du « chèque-service accueil »	Augmenter la disponibilité des parents pour le marché de l'emploi ; Favoriser l'inclusion sociale et la cohésion sociale dans la société multiculturelle
	3. Augmentation du taux d'activation dans le cadre du dispositif du RMG	Favoriser l'accès à l'emploi et l'inclusion sociale
	4. Promotion de mesures de nature à favoriser la transition des jeunes de la vie scolaire à la vie professionnelle et à les motiver de renouer avec l'école	Favoriser l'inclusion sociale des jeunes
	5. La loi sur l'aide sociale	Réduire les situations de déprivation matérielle Favoriser l'inclusion sociale
	6. Stratégie nationale contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement	Réduire le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement
	7. Stratégie nationale d'intégration des Roms	Etude sur la situation des Roms afin de vérifier si ces personnes sont traitées de manière égale par rapport aux autres ressortissants.